

PASSEPORT / CARTE NATIONALE D'IDENTITE : prévoir 15 mn par dossier

PRESENTATION OBLIGATOIRE DES DOCUMENTS ORIGINAUX

Possibilité de compléter le dossier : En mairie

Pré-demande en ligne sur le sitefranceconnect.gouv.fr ou ants.gouv.fr..... (imprimé le récapitulatif de la pré-demande) **SERVICE GRATUIT**

Horaires des Passeports / CNI sur **RENDEZ-VOUS** au **02-43-25-40-07** Délai de délivrance ⇨ 3 semaines à 1 mois

Le matin ----- De 9 h à 11 h 30 ----- du lundi au vendredi

L'après-midi ----- De 13 h 30 à 17 h 30 ----- du lundi au mercredi

De 13 h 30 à 16 h 30 ----- le vendredi

Remises des titres ----- aux horaires des passeports / CNI (voir ci-dessus) puis le samedi ----- De 9 h à 11 h30

Pièces obligatoires

- 1 photo d'identité couleur (- de 6 mois) non découpée.
- Justificatif de domicile (facture moins de 1 an)
- Livret de famille et pièce d'identité de l'hébergeant (pour les enfants mineurs)
- Autre document avec photo (carte vitale, permis de conduire ...) en cas de perte ou vol du titre ; si aucun document avec photo, fournir avis d'imposition
- Justificatif de départ - billet d'avion, de train, réservation hôtel, camping (dans le cadre d'un renouvellement d'une CNI encore valable 5 ans)
- Prise d'empreintes obligatoire à partir de 12 ans

Pièces à fournir

En cas de 1^{ère} demande d'un Passeport ou d'une Carte Nationale d'Identité

- passeport existant.....ou..... carte nationale d'identité existante
- copie intégrale d'acte de naissance (- de 3 mois) Mairie de lieu de naissance sauf si ville dématérialisée

En cas de renouvellement d'un Passeport périmé ou d'une Carte Nationale d'Identité, d'un changement de situation ou d'adresse

- ancien passeport.....ou..... ancienne carte nationale d'identité
- copie intégrale d'acte de naissance (- de 3 mois) si le titre est expirée depuis + de 5 ans. Mairie de lieu de naissance sauf si ville dématérialisée

En cas de perte ou vol du Passeport ou de la Carte Nationale d'Identité

- Déclaration de perte/vol
- copie intégrale d'acte de naissance (- de 3 mois) Mairie de lieu de naissance sauf si ville dématérialisée

Timbres fiscaux (bureau de tabac / trésorerie /service public.fr)

PASSEPORT 86 € adulte 42 € mineur (de 15 à 18 ans) 17 € mineur (- de 15 ans) **CNI** en cas de perte ou vol 25 € sinon **gratuit**

POUR LES PERSONNES NE POUVANT JUSTIFIER D'UNE FACTURE A LEUR NOM

- Justificatif de domicile de l'hébergeant (facture moins de 6 mois) Attestation sur l'honneur de l'hébergeant Carte d'identité de l'hébergeant

POUR LES ENFANTS MINEURS DANS LE CAS DE DIVORCE OU DE SEPARATION

- Jugement (original) de la décision judiciaire mentionnant l'exercice de l'autorité parentale et les droits d'hébergements de l'enfant.
- Si garde alternée, justificatif de domicile et carte d'identité des 2 parents
- L'accord de l'ex-conjoint pour garder le nom d'épouse si pas mentionnés sur le jugement



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>



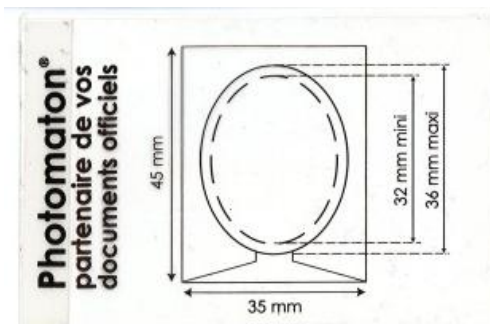
ATTENTION

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Le

A

DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ou PASSEPORT



72 avenue Nationale
72650 LA BAZOGE

Tél. : 02-43-25-40-07

Email : accueil@labazoge72.fr

Site internet : Mairie de La Bazoge Sarthe 72